





## **I. TITRE D'ACCES AU CYCLE D'ETUDES UNIVERSITAIRES DE L'INSCRIPTION**

- Engagement** en Haute Ecole ou Promotion Sociale Supérieur en 2024-2025 :
  - Je suis enseignant dans une catégorie pédagogique qui aborde les matières liées à la didactique, à la pédagogie et à la formation à et par la pratique → possibilité de s'inscrire au Master de Spécialisation en formation d'Enseignants (MSFE) si répond aux conditions d'accès – voir A
  - Je suis enseignant dans une autre catégorie ou dans la catégorie pédagogique qui n'aborde pas ces matières ⇒ inscription au CAPAES – Voir B

**(Joindre OBLIGATOIREMENT une attestation d'occupation délivrée par cet établissement)**

- Pas d'engagement** en Haute Ecole ou Promotion Sociale Supérieur en 2024-2025 :
  - Possibilité de s'inscrire au Master de Spécialisation en formation d'Enseignants (MSFE) si répond aux conditions d'accès – voir A
  - Pas de possibilité de s'inscrire au CAPAES

### **A. Accès au Master de spécialisation en formation d'enseignants (Art. 48 du Décret RFIE)**

*Veillez cocher la case correspondante et indiquer l'année d'obtention du diplôme ainsi que l'établissement qui a délivré le diplôme : **joindre obligatoirement le(s) diplôme(s)***

- Master en sciences de l'éducation** délivré en date du .....
- par .....
- Master + AESS :**
- Master délivré en date du.....
- par.....
- AESS délivré en date du.....
- par.....
- Master à finalité didactique** délivré en date du.....
- par.....

### **B. Accès au CAPAES**

- Maître de formation pratique
- Maître-assistant
- Chargé de cours

## **II. ETUDES ANTERIEURES**

### **A. Etudes secondaires supérieures :**

Nom et adresse de l'établissement d'enseignement secondaire où vous avez terminé vos études :  
.....  
.....

Année d'obtention du diplôme d'enseignement secondaire supérieur :

*Veillez cocher la case correspondante :*

Titre d'enseignement secondaire supérieur délivré :

**en Belgique** par la Communauté :  française  flamande  germanophone

**à l'étranger** : Pays :.....

Equivalence au CESS :  oui  non    ⇒ Si oui, en quelle année ?

## **A.1. Titre d'enseignement secondaire supérieur en Communauté Française de Belgique (CFB)**

Veillez cocher la case correspondante :

### **1. Enseignement secondaire de type 1 (Enseignement rénové)**

#### **a. Transition**

##### - Humanités générales

- 111** Orientation enseignement de formation générale

Pour cette orientation, veuillez préciser le nombre d'heures/semaine pour les groupes de cours suivants (dernière année d'humanités générales) :

Latin/Grec :	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> h	Biologie :	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> h	} Nombre total d'heures de sciences : <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> h
Informatique :	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> h	Chimie :	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> h	
Mathématique :	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> h	Physique :	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> h	
Sciences économiques et humaines :	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> h			
Langues étrangères :	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> h			

##### - Humanités technologiques

- 121** Technique de transition, TTR  
 **122** Artistique de transition, ATR

#### **b. Qualification**

##### - Humanités techniques

- 131** Technique de qualification, TQ  
 **132** Artistique de qualification, AQ  
 **133** CQ Technique  
 **134** CQ Artistique

##### - Humanités professionnelles

- 141** Enseignement professionnel + 7<sup>ème</sup> année  
 **143** CQ Professionnel  
 **144** CE6P (fin de 6<sup>ème</sup> secondaire professionnelle)

### **2. Enseignement secondaire de type 2 (Enseignement traditionnel)**

- 150** Humanités anciennes : section latin-grec  
 **151** Humanités anciennes : section latin-math  
 **152** Humanités anciennes : section latin-sciences  
 **153** Humanités modernes : section scientifique A  
 **154** Humanités modernes : section scientifique B  
 **155** Humanités modernes : section économique  
 **156** Humanités modernes : section sciences humaines

### **3. Autre**

- 199** Catégorie non connue en CFB

**A.2. Titre d'enseignement secondaire supérieur hors Communauté Française de Belgique**

- 201** Baccalauréat européen (délivré par les écoles européennes situées en Belgique ou à l'étranger)
- 202** Baccalauréat international
- 203** Autre titre d'enseignement secondaire supérieur (communauté flamande, communauté germanophone, baccalauréat français, baccalauréat étranger,...)
- 299** Catégorie non connue hors CFB

**A.3. Pas de titre d'enseignement secondaire supérieur**

- 999 Etudes secondaires supérieures non terminées**

**B. Etudes supérieures**

Année de la première inscription dans l'enseignement supérieur en Belgique ou à l'étranger : 1er millésime de l'année académique (exemple année académique 2023-2024 -> 2023)

Une copie du diplôme obtenu ou à défaut l'attestation de réussite

Année académique de début :     -

Nom et adresse de l'établissement fréquenté :

.....  
.....

Année académique de la dernière inscription :     -

Intitulé du diplôme obtenu : .....

Année d'obtention du diplôme :

**C. Titre pédagogique obtenu (le cas échéant)**

- AESS (Agrégation de l'Enseignement Supérieur)
- AESI (Agrégation de l'Enseignement Inférieur)
- Certificat d'aptitudes pédagogiques (CAP)
- diplôme Instituteur/trice préscolaire
- diplôme Instituteur/trice primaire
- Certificat de cours normaux techniques moyens
- Le diplôme d'aptitude pédagogique
- Le diplôme du troisième degré de professeur d'éducation musicale décerné par le jury de la Communauté française

## D. Justification des 5 dernières années

A remplir **obligatoirement**

**!!! LE DOSSIER DE L'ÉTUDIANT DOIT IMPERATIVEMENT CONTENIR DES JUSTIFICATIFS RELATIFS AUX 10/5 DERNIERES ANNEES PRECEDANT SON INSCRIPTION PAR LES DOCUMENTS SUIVANTS :**

- Une attestation officielle de scolarité (pour chaque année avec **mention d'échec ou de réussite**) ;
- Des relevés de notes pour chaque année mentionnant les crédits du programme annuel de l'étudiant et les crédits acquis ;
- Une attestation officielle d'emploi ;
- Une attestation officielle de chômage ;
- Une attestation officielle justifiant un séjour à l'étranger comprenant les dates de départ et de retour ;
- Une attestation officielle justifiant un état médical ;
- Ou tout autre document officiel justifiant le passé de l'étudiant.

**A défaut et à titre exceptionnel, l'étudiant doit signer, en nos services, une déclaration sur l'honneur attestant, pour chaque année concernée, qu'il n'a pas suivi d'études supérieures (demander le document ad hoc)**

<b>Année académique</b>	<b>Justification - Activité</b>	<b>Résultat (réussite ou échec)</b>
2023-2024		
2022-2023		
2021-2022		
2020-2021		
2019-2020		

**!!! Toute déclaration incorrecte ou mensongère sera considérée comme une fraude à l'inscription, sanctionnée par la perte de la qualité d'étudiant régulièrement inscrit, ainsi que de tous les droits liés à cette qualité et des effets de droit liés à la réussite d'épreuves durant l'année académique ; sans remboursement des droits d'inscription, sans préjudice de la possibilité d'exclusion, susceptible d'entraîner le refus d'inscription dans un établissement d'enseignement supérieur pendant 3 ans.**

Je soussigné(e) :

- **déclare avoir reçu par email à mon adresse personnelle renseignée à ce bulletin, entre autres, les documents suivants :**

Le programme des cours du cycle d'études.

Règlements :

- le règlement général des études ;
- les règles des jurys et d'évaluation ;
- le règlement en matière de propriété intellectuelle, de protection et de valorisation des résultats des recherches réalisées au sein ou sous la responsabilité de l'UMONS ;
- la charte de l'utilisateur des ressources informatiques de l'Université de Mons.

U-Help :

- Possibilités de Réduction Minerval – Procédure ;
- Formulaire de demande de réduction du minerval ;
- Demande d'étalement du minerval.

- **déclare avoir pris connaissance et avoir adhéré aux différents règlements transmis.**

**Les documents sont remis à l'étudiant lors de la première inscription. Ils sont susceptibles d'être modifiés et restent à disposition dans leur version coordonnée sur le site intranet de l'Université. Ils sont supposés être lus, compris et connus des étudiants.**

#### ➤ **PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE - DONNEES PERSONNELLES**

Les données communiquées lors de votre demande d'inscription et celles collectées pendant votre cursus seront reprises dans différents traitements de données de l'UMONS, de manière conforme au **Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (RGPD) et à la législation belge en vigueur.**

La charte vie privée de l'UMONS est consultable via le lien <https://web.umons.ac.be/fr/mentions-legales-et-protection-de-la-vie-privee/>

1.

Responsable légal du traitement : Université de Mons (UMONS)  
Place du Parc 20, 7000 Mons  
[service.inscriptions@umons.ac.be](mailto:service.inscriptions@umons.ac.be)

2. Les données à caractère personnel sont récoltées et traitées à des fins de gestion administrative et académique dans le cadre de notre mission d'enseignement d'intérêt public. Nous ne pouvons procéder à votre inscription sans la fourniture de ces données.

Les données pourront également être utilisées pour vous informer sur les activités organisées en interne, sur l'actualité de l'UMONS et les services offerts par l'Université.

Plus accessoirement, les données peuvent être utilisées à des fins scientifiques ou statistiques en veillant à une anonymisation.

3. Vos données sont conservées pendant 75 ans pour des raisons probatoires et d'archives. Pour les dossiers n'ayant pas abouti à une inscription à l'UMONS, les données sont conservées pendant 4 ans.

4. Tout étudiant régulièrement inscrit reçoit, dès sa première inscription à l'UMONS, une boîte aux lettres associée à deux adresses électroniques : une adresse « student » ([prenom.nom@student.umons.ac.be](mailto:prenom.nom@student.umons.ac.be)) qui est l'adresse d'émission principale et une adresse alumni ([prenom.nom@alumni.umons.ac.be](mailto:prenom.nom@alumni.umons.ac.be)). A défaut de réinscription effective au 31 décembre de l'année académique suivante, les comptes d'utilisateur sont désactivés (à l'exception de l'adresse alumni qui est conservée en cas d'obtention d'un diplôme/certificat délivré par l'UMONS).

Parmi les données que nous recueillons, votre numéro de téléphone portable pourra être utilisé par l'UMONS (qui ne le communiquera pas à des personnes extérieures) pour vous contacter, en ce compris par SMS. Par ailleurs, la photo nécessaire à la confection de votre carte d'étudiant, communiquée lors de



